

# MILBEMAXTAB™



comprimés pour petits chiens et chiots  
comprimés pour chiens

**NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :  
Elanco, Heinz-Lohmann-Strasse 4, 27472 Cuxhaven, Allemagne

Fabricant responsable de la libération des lots :  
Elanco France, 26 rue de la Chapelle, 68330 Huningue, France

## DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRIINAIRE

MILBEMAX comprimés pour petits chiens et chiots  
MILBEMAX comprimés pour chiens

Milbémycine oxime  
Praziquantel

## LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Nom	Milbémycine oxime/ comprimés	Praziquantel/ comprimés
MILBEMAXTAB comprimés pour petits chiens et chiots (oblong, blanc, sécable)	2,5 mg	25 mg
MILBEMAXTAB comprimés pour chiens (rond, blanc)	12,5 mg	125 mg

### INDICATION(S)

Chez les chiens :

- Traitement des infestations mixtes par les stades adultes des cestodes



310232

Pour le traitement des infestations à *Thelazia callipaeda*, la milbémycine oxime doit être administrée en 2 prises à 7 jours d'intervalle. En cas de traitement concomitant contre les cestodes, MILBEMAXTAB peut remplacer un produit monovalent à base de milbémycine oxime seule.

### CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

La spécialité doit être administrée pendant ou après le repas.

### TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

### CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

Conserver le conditionnement primaire dans l'emballage extérieur de façon à protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte en carton et la plaquette thermoformée après EXP. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation des demi-comprimés pour petits chiens et chiots : 1 mois.

### MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

A usage vétérinaire.

#### Précautions particulières pour chaque espèce cible :

Il est recommandé de traiter de façon concomitante tous les animaux vivant dans le même foyer.

Quand l'infestation par le cestode *D. caninum* est confirmée, un traitement concomitant contre les hôtes intermédiaires, tels que les puces et les poux, doit être discuté avec le vétérinaire afin de prévenir la ré-infestation.

Certaines études ont montré que la marge de sécurité de la milbémycine oxime est plus basse chez certains chiens de la race Colley et des races apparentées. Pour ces races de chiens, il est recommandé d'observer strictement la posologie.

La tolérance de la spécialité n'a pas été étudiée chez les jeunes chiots de la race Colley et des races apparentées. Les signes cliniques en cas de surdosage sont identiques chez les chiens de la race Colley à ceux

et des nématodes suivants :

**Cestodes :** *Dipylidium caninum*, *Taenia spp*, *Echinococcus spp*, *Mesocestoides spp*.

**Nématodes :** *Ancylostoma caninum*, *Toxocara canis*, *Toxascaris leonina*, *Trichuris vulpis*, *Crenosoma vulpis* (réduction de l'infestation).

*Angiostrongylus vasorum* (réduction de l'infestation par les stades parasitaires adultes immatures (L5) et adultes ; voir modalités d'administration et de prévention de la maladie à la rubrique « Posologie et voie d'administration »)

*Thelazia callipaeda* (voir modalités d'administration à la rubrique « Posologie et voie d'administration »).

Le médicament peut être intégré ponctuellement dans un programme de prévention de la dirofilariose (*Dirofilaria immitis*), si un traitement concomitant contre des cestodes est indiqué

### CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser « les comprimés pour petits chiens et chiots » chez les chiots âgés de moins de 2 semaines et / ou pesant moins de 0,5 kg.

Ne pas utiliser « les comprimés pour chiens » chez les chiens pesant moins de 5 kg.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients

Voir rubrique « Précautions particulières d'emploi ».

### EFFETS INDÉSIRABLES

Dans de très rares cas, des réactions d'hypersensibilité, des signes systémiques (telle qu'une léthargie), des signes neurologiques (tels que des tremblements musculaires et de l'ataxie) et/ou des signes gastro-intestinaux (tels que des vomissements, diarrhées, anorexie et salivation) ont été observés chez les chiens après administration du médicament vétérinaire.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

observés pour les autres races de chiens (voir rubrique « Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire »).

#### Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Conformément aux bonnes pratiques vétérinaires, les animaux doivent être pesés avant l'administration afin d'assurer une posologie adaptée.

Le traitement de chiens porteurs de microfilaires circulantes peut conduire à l'observation de réactions d'hypersensibilité telles que : muqueuses pâles, vomissements, tremblements, essoufflements ou salivation excessive. Ces réactions sont dues à la libération de protéines lors de la mort des microfilaires et non à un effet toxique du produit. Le traitement des chiens porteurs de microfilaires circulantes n'est, par conséquent, pas recommandé.

Dans les régions concernées par la dirofilariose ou en cas de traitement d'un chien ayant voyagé dans ces régions, l'utilisation de la spécialité doit faire l'objet d'une consultation vétérinaire afin d'exclure l'infestation par *Dirofilaria immitis*. En cas de diagnostic positif, un traitement par un adulticide est indiqué avant l'administration de la spécialité.

L'Echinococcose présente un risque potentiel pour l'homme. En cas d'Echinococcose, les protocoles spécifiques en termes de traitement, de suivi et de sécurité des personnes doivent être suivis. Consulter un expert ou un centre de parasitologie.

Aucun essai n'a été réalisé sur des chiens sévèrement débilisés ou ayant une atteinte rénale ou hépatique importante. Dans ce type de cas, l'utilisation de la spécialité n'est pas recommandée ou seulement après évaluation du rapport bénéfice/risque par un vétérinaire.

Chez les chiens âgés de moins de 4 semaines, l'infestation par des cestodes est rare. Par conséquent, le traitement de ces animaux par une spécialité combinée peut ne pas être nécessaire.

Des cas de résistance parasitaire à un anthelminthique peuvent apparaître après usages fréquents ou répétés d'un anthelminthique de cette classe.

#### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Se laver les mains après usage.

En cas d'ingestion accidentelle de comprimés, en particulier par un enfant, prendre

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

### ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chiens.

### POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

La dose minimale recommandée est de 0,5 mg de milbémycine oxime et 5 mg de praziquantel par kg de poids corporel, en une seule prise, par voie orale.

La spécialité doit être administrée pendant ou après le repas. En fonction du poids du chien, la dose à administrer est la suivante :

Poids	MILBEMAXTAB comprimés pour petits chiens et chiots	MILBEMAXTAB comprimés pour chiens
0,5 - 1 kg	½ comprimé	
> 1 - 5 kg	1 comprimé	
> 5 - 10 kg	2 comprimés	
5 - 25 kg		1 comprimé
> 25 - 50 kg		2 comprimés
> 50 - 75 kg		3 comprimés

Dans le cadre de la prévention de la dirofilariose et si, en même temps, un traitement contre les cestodes est nécessaire, le médicament peut tenir lieu de traitement destiné à la prévention de la dirofilariose.

Pour le traitement des infestations à *Angiostrongylus vasorum*, la milbémycine oxime est administrée 4 fois à une semaine d'intervalle. En cas de traitement concomitant contre les cestodes, il est recommandé de traiter une fois avec le produit et de continuer avec un produit monovalent à base de milbémycine oxime seule pour les trois semaines de traitement restantes.

Dans les régions endémiques, en cas de traitement concomitant contre les cestodes, une administration du produit toutes les 4 semaines permet de prévenir l'angiostrongylose en réduisant la charge parasitaire en adultes immatures (L5) et adultes.

l'avis d'un médecin et lui montrer la boîte et/ou la notice.

#### Gestation et lactation :

Le médicament peut être utilisé chez les chiens reproducteurs y compris les chiennes en gestation ou en lactation.

#### Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

L'administration concomitante de la spécialité avec la selamectine est bien tolérée. Aucune interaction n'a été observée en cas d'administration à la dose recommandée d'une lactone macrocyclique, type selamectine, lors du traitement avec la spécialité à la dose recommandée.

En l'absence d'autres études, une attention particulière doit être prise en cas d'administration concomitante de la spécialité avec d'autres lactones macrocycliques.

De plus, aucune étude de ce type n'a été réalisée sur des animaux reproducteurs.

#### Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Aucun autre signe que ceux observés à la dose recommandée, n'a été observé (voir rubrique « Effets indésirables (fréquence et gravité) »).

### PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRIINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales. MILBEMAX doit pas être déversé dans les cours d'eau car cela pourrait mettre en danger les poissons et autres organismes aquatiques.

#### DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

17/09/2018

Milbemax, Elanco et le logo de la barre diagonale sont des marques déposées d'Elanco ou de ses sociétés affiliées.

**Elanco™**



310232